

RETEX sur un local de pré-archivage incendié

Stéphanie DARGAUD, directrice des Archives départementales de la Charente-Maritime (AD17)



Journée associative du groupe AAF Nouvelle Aquitaine – 8 juin 2023 (AD33)

Contexte

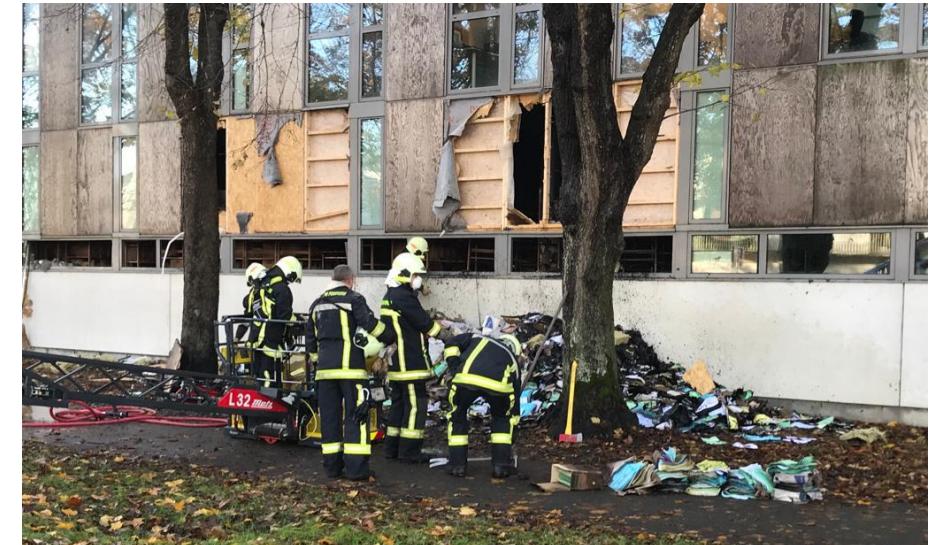
- lieu : DDTM, locaux de pré-archivage (2 espaces)
- SGCD : référent « archives »
- opération en cours au moment du sinistre : archivage avec mise à jour de l'inventaire et préparation des éliminations
→ nombreux mouvements de dossiers
- Incident survenue dans la nuit du 28 novembre au 29 novembre 2022

Sinistre : incendie nuit du 28/11 au 29/11/2022



Premiers contacts et échanges post-sinistre : journée du 29/11/2022

- AD17 : informé par radio – 8h32
- vérification information : 8h40
- proposition appui des AD17 au référent archives (SGCD) – 8h49
- contact direct avec référent archives : sécurisation des archives détruites / sinistrées (poubelle sécurisée installée dans l'enceinte)
- échanges avec réseau « archives » de proximité : AD33 (AD chef de région), SIAF, DREAL



Les premières actions aux AD17

- Faire la synthèse des éléments connus aux AD17 sur ce producteur :
 - Bordereaux d'élimination visés / CR de visites CST
 - Plan et équipement des locaux de pré-archivage
 - Évaluation du métrage maximum possible (estimé entre 800 ml à 1kml/local)
- Formuler et lister par ordre de priorité les questions à poser au service
- Préparer et adapter en fonction de leurs réponses les actions à faire en cas de visite du local : poser les éléments d'analyse de la situation
- Lister les typologies potentielles de documents avec leur paramètre de gestion (DUA, sort final)

Les premières questions (29/11 au 08/12)

- Combien de locaux de pré-archivage touchés ?
- certaines archives historiques repérées dans les inventaires mais incertitude sur leur lieu de stockage
 - local incendié ou local adjacent?
- 28,30 ml de PC éliminables (CL) auraient été dans le local incendié
- des archives ont été déplacées lors de l'intervention des pompiers mais à priori toujours présentes dans la zone très atteinte
 - lieu à préciser ? leur état? Volumétrie ?
- à priori, certaines archives n'auraient pas été incendiées et encore en place
 - quel état ? Quel degré d'humidité ? % d'archives viables ?
- Recherche des récolements les plus récents : impossibilité pour le SGCD d'accéder aux locaux de travail
- État des locaux d'archivage adjacents ?

Visite des locaux 8 décembre 2022

- site totalement interdit d'accès à partir du 29 novembre
- 07/12 : autorisation exceptionnelle donnée aux AD17 d'accéder au site afin d'établir leur analyse en vue d'établir les préconisations d'actions et de traitement (J+9)
 - 20 min maximum dans local incendié (EPI complet + masque + lunettes)
 - Autorisation d'aller sur site pour examiner les locaux d'archivage adjacents (2 locaux)

Visite des locaux 08/12/2022 (J+10)

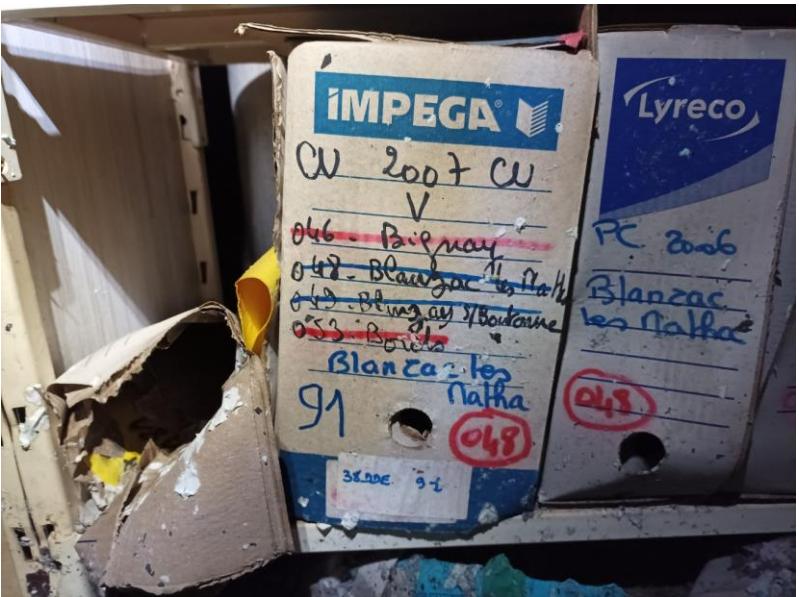
→ Objectifs des AD17

- vérification état sanitaire des archives définitives non incendiées et conseils de traitement si nécessaire
- couverture photo exhaustive pour ensuite avec le SGCD/DDTM
 - ✓ attester de la destruction des archives éliminables dont la DUA était échue (BE étaient en cours de transmission aux AD17)
 - ✓ établir un PV des archives définitives et intermédiaires détruites
- conseils sur traitement des archives intermédiaires



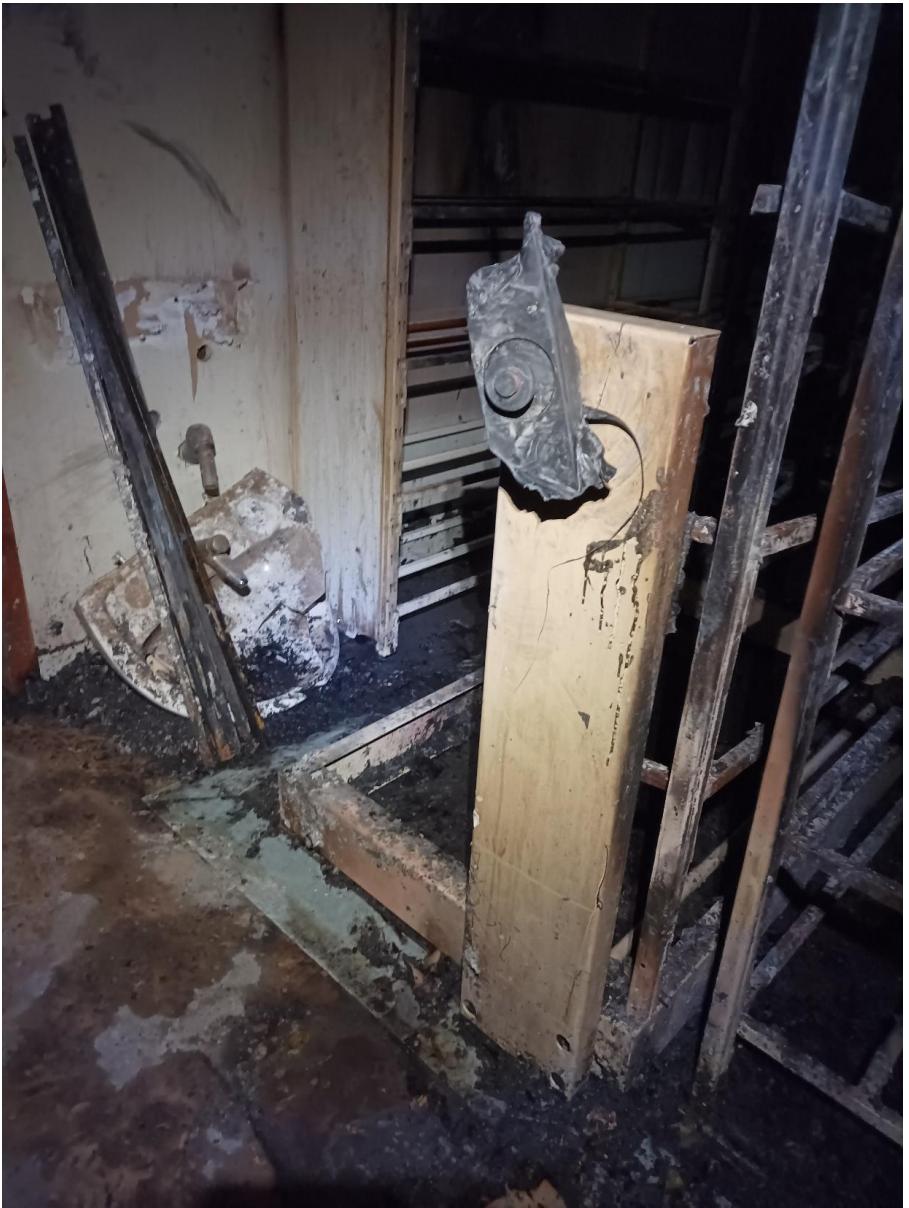














Synthèse à l'issue de la visite

- Zone de feu : destruction complète ou dispersion
 - Zone immédiatement adjacente : évacuation
 - Forte humidité + odeurs
-
- conditionnement des documents **primordial** (protection/manipulation)
 - Importance de la qualité des tablettes et des montants pour la stabilité
 - Développement de moisissures : aucun (J+10 – conditions hivernales)
 - Compactus fermé : protection contre feu et humidité
-
- Identification d'une zone de repli protégée
 - Mise en place de container sécurisé pour les archives dispersées (DCP, etc.).



- 60% des documents récupérables
- dont 15% d'archives historiques

Gestion post-sinistre : décembre à aujourd'hui

- 14 décembre 2022 : rapport de préconisations des AD17 remis au service (CST)
 - Contexte, état des lieux par locaux et propositions d'actions et rappel des critères et conditions réglementaires d'élimination
- Une **véritable implication du service** + des échanges constants entre les AD17 et le service
- **Chantier de désincarcération et de traitement lancé le 19 avril 2023** par le service : marchés (désincarcération/enlèvement des compactus), achats, recrutement 1 agent en CDD
 - Tri
 - Établissement des bordereaux d'élimination et mise à jour de l'inventaire
 - Dépoussiérage et reconditionnement des archives définitives retrouvées intactes
 - Identification et dépoussiérage + reconditionnement sommaire des archives intermédiaires



370 ml disponible/ durée estimée 3 mois

Gestion post-sinistre : demain

- Évaluation financière globale : nettoyage, matériaux, locaux, RH, etc.
- Process d'intervention gestion post-sinistre « incendie »
- Opportunité de rappeler :
 - les règles minimales de sécurité incendie
 - Les bonnes pratiques de conservation préventive : conditionnement, solidité des structures de rangement, proscrire les éléments en bois et contreplaqué, etc.
- Conséquence de l'interaction des éléments chimiques utilisés lors de l'extinction du feu avec les matériaux des archives sur leur conservation à court, moyen et long terme ?



Question ? « humidité »



8/12/2022



19/04/2022 (T+4M)

Question ? « humidité »



8/12/2022



19/04/2022 (T+4M)